

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL (Résolutions des administrateurs)

..... (Dénomination sociale)
RÉSOLUTIONS SPÉCIALES DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU

CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

QUE le siège social de la Société est présentement situé au (adresse), dans la province de (nom de la province);

QU'il est opportun pour la Société de transporter son siège social afin qu'il soit dorénavant situé au (nouvelle adresse), dans la province de (nom de la nouvelle province);



© edilex inc.
www.edilex.com